

COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 8 AVRIL 2019

Le Comité exécutif de l'ITIE s'est réuni en session ordinaire le lundi 8 avril 2019 à 10h35 mn sous la présidence de Monsieur Florent Michel OKOKO, son président exécutif.

Six points étaient inscrits à l'ordre du jour ; à savoir :

1. Compte rendu de la dernière session du comité exécutif ;
2. Rapport ITIE 2017 ;
3. TDRs de l'administrateur indépendant pour le rapport 2018.
4. Points sur les recommandations et les mesures correctives ;
5. Plan d'actions 2019.
6. Divers

Toutes les parties prenantes étant représentées, le quorum de la réunion était considéré comme atteint.

L'exécution de l'ordre de jour s'est faite comme suit:

1. Compte rendu de la dernière session

Ce compte rendu n'ayant pas été mis à la disposition des membres avant la présente session, le Comité a décidé de renvoyer son adoption à la prochaine session. Il a instruit le secrétariat permanent de le transmettre aux membres du Comité dans les meilleurs délais.

Monsieur KOMBO KISSI Marcel de la société ENI Congo a déploré le fait que les comptes rendus adoptés ne sont toujours pas signés et renvoyés aux membres du Comité. Il a fait observer qu'en l'absence de ces comptes rendus, il lui sera difficile de continuer à soutenir, auprès de sa hiérarchie administrative, l'intérêt de ses voyages dans le cadre de l'ITIE. Le président Exécutif a promis de remédier rapidement à cette situation.

2. Rapport ITIE 2017

En introduction à ce point le Président exécutif a informé le Comité qu'il se tiendra à Brazzaville et Pointe-Noire, les 11 et 12 avril 2019, un atelier de renforcement de capacités des responsables en charge des déclarations ITIE .du rapport 2017.

Cet atelier, a-t-il ajouté, sera une occasion d'échanges avec l'administrateur indépendant pour permettre aux déclarants de corriger les faiblesses observées dans le processus des déclarations ITIE 2016.

Le Comité a également été informé de la contestation émise, par la maison mère de la société forestière IFO, sur les données du rapport ITIE 2016 produites par sa filiale.

Prenant la parole, **Monsieur Brice MAKOSSO** a demandé si la contestation était simplement verbale ou s'accompagnait d'un document susceptible d'être mis à la disposition des membres du Comité. Le Président exécutif a confirmé qu'il a reçu un courrier officiel et les copies peuvent être mises à la disposition des membres qui le souhaitent.

Monsieur Assen ONTSOUON, s'est interrogé si des dispositions avaient été prises au niveau du bureau exécutif pour susciter une plus grande implication de sociétés forestières au rapport ITIE 2017 contrairement au constat fait sur le rapport 2016.

Le président exécutif a indiqué que le ministère de l'économie forestière avait été contacté pour inviter les sociétés forestières à s'impliquer davantage. Il a ajouté que le taux de participation de ces sociétés aux ateliers de renforcement de capacités sur les déclarations ITIE sera aussi un indicateur pour apprécier leur niveau de mobilisation.

Monsieur KOMBO KISSI a suggéré que les représentants des sociétés forestières de la partie nord du pays prennent part à l'atelier prévu le 11 avril 2019 à Brazzaville plutôt que de les convier à Pointe-Noire afin de réduire leurs coûts de transport.

Cette proposition est soutenue par **monsieur IPPE** de la société PERENCO qui estime également que l'atelier de Pointe-Noire devrait davantage intéresser les sociétés forestières de la partie Sud du Pays, les sociétés pétrolières et les sociétés minières.

3. Termes De Références de l'administrateur indépendant pour le rapport 2018

Le Président exécutif a rappelé, en introduction à ce point de l'ordre de jour, que les TDRs de l'administrateur indépendant pour le rapport 2018 ont été élaborés en tenant compte des

recommandations issues de la validation. Il a ensuite accordé la parole aux membres du Comité pour apporter les contributions au projet de texte mis à leur disposition.

Intervenant sur ce point, **Monsieur Brice MAKOSSO** a mentionné que nous devons préalablement faire une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations antérieures afin de mieux circonscrire les missions de l'administrateur indépendant pour le rapport 2018. Il pense que les TDRs doivent comprendre une formulation en termes de demande de production, auprès de l'administrateur indépendant, du contrat de la République avec EXIM BANK.

Monsieur Christian MOUNZEO a fait savoir qu'il faut inscrire les TDRs du rapport 2018 dans l'agenda des préoccupations soulevées dans les rapports 2016, 2017 et le rapport de validation.

Les participants ont également échangé sur la question de savoir s'il fallait reconduire le même administrateur indépendant pour l'élaboration du rapport ITIE 2018 ou bien, procéder au lancement de l'appel d'offres en vue du recrutement d'un nouvel administrateur indépendant.

Au terme de ces échanges, ils ont retenu la proposition faite par **Monsieur Jean Jacques IKAMA**, point focal ITIE à la primature, de reconduire le même administrateur indépendant pour l'élaboration du rapport 2018 au cas où le secrétariat international de l'ITIE n'y voyait aucune objection.

Monsieur IKAMA a par ailleurs proposé une modification à la page 5 du projet de texte des TDRs selon laquelle il convenait d'écrire « *...inclure la prise en compte des recommandations et conclusions issues des rapports antérieurs* » au lieu de « *...inclure les conclusions des rapports antérieurs* »

Résolution prise par le Comité : Les TDRs de l'administrateur indépendant chargé du rapport ITIE 2018 ont été adoptés avec amendements.

4. Points sur les recommandations et les mesures correctives

Le Comité a décidé de mettre en place un groupe de travail qui passera en revue les différentes recommandations et les mesures correctives envisagées avec leur niveau actuel de mise en œuvre. Ce groupe comprend les représentants du secrétariat technique permanent auxquels s'adjoindront **Madame MKAYA Reine** attachée juridique au ministère des hydrocarbures en sa qualité de point focal ITIE.

Les résultats du groupe de travail seront présentés au cours de la réunion des membres du Comité Exécutif présents à Brazzaville dans la première quinzaine du mois de mai 2019.

5. Plan d'actions 2019

Le Comité a recommandé un ajustement du plan de travail 2019 en prenant en compte toutes les activités réalisées et celles restant à réaliser sur base du financement acquis avec l'aide du PRISP.

6. Divers

Ce point était relatif à l'information sur la conférence de l'ITIE qui se tiendra à Paris en France au mois de juin 2019.

Sur ce point, **Monsieur Brice MAKOSSO** a précisé en sa qualité de membre du conseil d'administration international de l'ITIE que les délégués à cette conférence devraient se faire enregistrer au plus tard la fin du mois d'avril 2019. Il a souhaité par ailleurs qu'au niveau du bureau du Comité Exécutif, des dispositions nécessaires soient prises pour la préparation du stand d'exposition de l'ITIE-Congo à cette conférence.

Monsieur Florent Michel OKOKO a indiqué que la participation du Congo à cette conférence vise un objectif d'affirmation de la visibilité du pays et de son engagement à la mise en œuvre de l'ITIE avant la prochaine validation dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2019.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été exécutés, la session du Comité Exécutif a pris fin à 14h45 mn.

Fait à Brazzaville, le 8 avril 2019



Séraphin NDION
Secrétaire Permanent



Florent Michel OKOKO
Président Exécutif du Comité